

SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL
du VENDREDI 16 juin 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire le lundi 12 juin 2023, s'est réuni le vendredi 16 juin 2023 à 18 h 30 en Mairie sous la Présidence de Jean-Luc TANNEAU, Maire.

Étaient présents :

Nom-prénom	Présent	Absent	Donne procuration à	Heure d'arrivée	Heure de départ
BARBET Sylvie	X				
BIET Thomas	X				
BODERE Christian	X				
CIPRIANO Evelyne		X	Christian BODERE		
COCHOU Christine		X	Roger PERON		
DANIEL René-Claude	X				
DEFANTE Antoine		X	Pascal GODEC		
GLEHEN Danièle	X				
GODEC Pascal	X				
GUEGUEN Johan		X			
KERRIOU Christian	X				
LE BALCH Daniel	X				
LE CLEACH Henri		X			
LE CORRE Gaëlle	X				
LE GALL Gaëlle		X	Lénaïg LOPERE		
LE GOFF Françoise	X				
LOPERE Lénaïg	X				
PERON Roger	X				
RANZONI Michèle		X	Thomas BIET		
SEITHER Charles	X				
STRULLOU Audrey	X				
TANNEAU Jean-Luc	X				
VOLANT Laure		X	Daniel GLEHEN		

Nombre de conseillers :

- en exercice : 23
- présents : 15 au début de la séance
- votants : 22

Secrétaire de séance : Mme Sylvie BARBET

21) Del2023-048 T Informations faites au conseil sur les délégations de

Nomenclature : 5.2 – Institutions et vie politique – Fonctionnement des assemblées

Rapporteur : M. Daniel LE BALCH

Le rapporteur détaille les décisions prises par délégation du Maire

- Attribution de 9 concessions funéraires
- Renouvellement de l'adhésion aux Villes marraines (Pluvier) : 300 €
- Marché de coordination SPS à la société SOCOTEC (Manoir de Kergoz) pour 1 950 € HT
- Renouvellement de l'adhésion à l'ANEL

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du Rapporteur, et en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Prend acte des décisions du Maire**

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

LE MAIRE,

Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657).

Transmis en contrôle de légalité et/ou affiché par le fait exécutoire.

Elle pourra également être consultée sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante : www.leguilvinec.com

